



## LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Certains riverains ont exprimé leur désir de s'impliquer davantage dans le projet éolien. Afin de répondre à ces attentes, j'ai le plaisir vous annoncer **la mise en place d'une opération de financement participatif**.

Le financement participatif prend la forme d'un prêt, à la différence que le prêteur est un groupement de particuliers, et non une banque. **C'est l'opportunité de devenir acteurs de la transition énergétique tout en bénéficiant des intérêts de la somme prêtée.**

L'objectif est fixé à 50.000€, avec un décalage de 20.000€ supplémentaires si cet objectif est atteint au cours du premier mois de la campagne. Cette somme servira à financer l'installation du mât de mesures de vent.

La société Lendosphere nous accompagne dans cette démarche. Les modalités complètes seront très prochainement présentées sur leur site internet : [www.lendosphere.com](http://www.lendosphere.com).

Il est de notre devoir de vous rappeler que l'investissement dans des projets comporte des risques (d'illiquidité, opérationnels, techniques, juridiques, administratifs et financiers). N'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas parfaitement. **Une permanence publique d'information sera organisée afin de répondre à vos questions concernant cette opération le samedi 12 janvier 2019 matin à la mairie de Saint-Vincent-la-Châtre.**

## LE POINT SUR LE PAYSAGE

L'étude paysagère est réalisée par le bureau d'étude Encis Environnement, basé à Limoges. Elle permet d'analyser le paysage, ses sensibilités vis-à-vis d'un parc éolien et sa capacité à absorber un projet nouveau structurant. Pour ce faire, Encis Environnement dispose de plusieurs outils techniques et d'experts paysagistes.

Des photomontages seront réalisés afin d'apprécier l'intégration du parc dans le paysage. Cela consiste à intégrer numériquement des éoliennes sur des photographies de panoramas. Les **●** sur la carte ci-contre représentent les points de vue sélectionnés par l'expert paysagiste dans le cadre des études.

Lors de l'atelier de concertation numéro 2, la société Epuron a demandé aux participants de définir 5 points de vue qui leur semblent importants pour la réalisation de photomontages. Ce sont au total 17 points de vue qui ont été retenus et sont représentés par un **●** sur la carte. Les photomontages seront mis à votre disposition une fois réalisés. Les plus représentatifs seront intégrés à l'étude d'impact.

De plus, pendant l'atelier, les participants ont montré leur intérêt d'accompagner Epuron pour la réalisation des photographies. **Cette journée sera organisée au cours du premier trimestre 2019. Afin de recevoir une invitation et pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir me faire part de votre désir de participation avant le 11 janvier 2019 aux coordonnées en dernière page.**